

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 11 mars 2015

Le comité central de la FPSL au chevet du marché du lait

*Direktion*Weststrasse 10
Postfach
CH-3000 Bern 6

Telefon 031 359 51 11

Telefax 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL s'est penché sur la situation extrêmement difficile qui règne sur le marché du lait et a arrêté des mesures destinées à stabiliser et à améliorer la situation. Il est essentiel qu'il n'y ait plus de baisses de prix supplémentaires et que les améliorations de la situation sur le marché et des taux de change soient répercutées sans retard sur les producteurs de lait. Pour soutenir les ventes et réagir aux conditions exceptionnelles induites par le franc fort, le comité central a décidé de lancer une campagne coup de poing que le marketing de Swissmilk est en train de préparer avec les partenaires de la filière. La Confédération et les milieux politiques sont par ailleurs appelés à prendre leurs responsabilités.

Situation désastreuse pour les producteurs de lait de centrale

Depuis l'été dernier, le marché du lait souffre d'une cumulation de facteurs négatifs : effondrement des prix sur les marchés internationaux et européens par suite de la production mondiale élevée conjuguée à une faible demande, livraisons de lait record en 2014, en Suisse aussi, et enfin suppression du taux plancher du franc face à l'euro, le 15 janvier dernier. Si les prix des principales variétés fromagères et du lait de non-ensilage ont pu relativement bien se maintenir, le prix du lait de centrale baisse inexorablement depuis octobre 2014. Aux prix d'aujourd'hui, même des exploitations de production laitière bien structurées et gérées de manière rationnelle ne sont plus en mesure, et de loin, de produire de manière rentable. Autre facteur ayant contribué à cette situation : la diminution massive des paiements directs induite par la Politique agricole 2014/17, qui a touché de nombreux producteurs aux méthodes professionnelles et modernes, alors que peu de changements sont intervenus au niveau des prix des facteurs de production.

Pas de baisses supplémentaires du prix du lait !

Le comité central de la FPSL appelle avec force à ne revoir en aucun cas les prix à la baisse dans ces circonstances exceptionnelles. Il appuie ainsi les revendications des producteurs de lait, qui exhortent les transformateurs de lait, le commerce de détail et les autres partenaires du marché à ne pas exploiter la situation sur le dos des producteurs. Il faut par ailleurs que tous les acteurs de la filière contribuent à permettre aux producteurs de lait de profiter immédiatement des améliorations intervenues déjà à la mi-janvier au niveau des taux de change et sur les marchés du lait internationaux. Il ne saurait être dans l'intérêt des transformateurs de lait et des échelons en aval de provoquer, par leur comportement sur le marché, l'abandon de la production laitière par un grand nombre de producteurs ayant en réalité de bonnes perspectives. L'IP Lait a donné à cet égard un signe clair en décidant de ne pas modifier le prix indicatif du lait A. Cependant, la confiance ne peut régner que si la décision est respectée et appliquée par l'ensemble de la branche.

Campagne marketing pour les produits laitiers suisses

Pour réagir à la situation exceptionnelle engendrée par le franc fort, le comité central de la FPSL a décidé de promouvoir encore davantage les ventes de lait et de produits laitiers suisses par des mesures extraordinaires sur les points de vente, et de renforcer la communication des atouts des produits laitiers suisses. Les consommateurs doivent ainsi être incités à acheter

des produits suisses. Le marketing de Swissmilk est actuellement en train de mettre au point ces mesures en collaboration avec les transformateurs de lait, les détaillants et d'autres partenaires. Elles seront lancées en mai, après les préparatifs indispensables. Un communiqué de presse séparé spécialement dédié à ces mesures du marketing de Swissmilk suivra prochainement.

Application correcte et systématique de la segmentation

On soulignera aussi l'importance de la décision prise par le comité de l'IP Lait il y a deux semaines, à savoir de maintenir la segmentation sans changement, de l'appliquer correctement et de demander pour cela au Conseil fédéral de prolonger la force obligatoire générale. Ici aussi, les producteurs de lait comptent sur l'ensemble de la branche pour mettre en œuvre systématiquement cette décision et, s'il le faut, pour prendre des mesures correctives ou prononcer des sanctions.

À noter toutefois que la segmentation n'est pas un instrument de gestion de la quantité ou de l'offre à l'échelon de la production laitière. Un recul de la quantité interviendra seulement – et avec un certain retard, comme le montre l'expérience – lorsque les producteurs réagiront aux prix plus bas et livreront d'eux-mêmes moins de lait, que ce soit en détenant moins de vaches ou en donnant plus de lait aux veaux, par exemple.

Des mesures de stabilisation du marché restent nécessaires

Vu la saison, l'offre de lait ne va pas reculer au cours des semaines à venir et les fromageries devront écouler des quantités supplémentaires de lait de restriction. Il est donc pertinent et nécessaire de maintenir les mesures de stabilisation du marché. Mises en place pour dégager temporairement le marché, elles permettent de soutenir le marché du lait et de conserver la valeur ajoutée pour l'ensemble de la branche aux moments d'afflux saisonnier de lait. Le comité central a pris les décisions nécessaires pour le maintien de cette mesure durant les prochaines semaines.

Confédération et milieux politiques également appelés à prendre leurs responsabilités

Le comité central de la FPSL compte sur la Confédération et les milieux politiques pour mettre en œuvre rapidement les revendications présentées le 29 janvier dernier par la branche, ainsi que par l'Union suisse des paysans. Le taux de remboursement dans le cadre de la loi chocolatière a déjà été augmenté à 85 %. Le Conseil fédéral a maintenant déposé une demande pour un crédit supplémentaire pour le budget 2015. Le Parlement doit encore autoriser ce crédit et en fixer le montant. La branche attend par ailleurs de la Confédération une participation financière appropriée aux activités de marketing exceptionnelles de Switzerland Cheese Marketing AG et de la FPSL, devenues nécessaires ensuite à la suppression du taux plancher afin d'empêcher de douloureuses pertes de valeur ajoutée et de parts de marché, dans le pays et à l'export.

Renseignements :

Hanspeter Kern, président

Kurt Nüesch, directeur

Stefan Hagenbuch, directeur adjoint

079 418 52 16

031 359 52 11

079 661 41 59

079 292 97 52

6'490 Zeichen (inklusive Leerschläge)

www.swissmilk.ch

